



CAHIER DES CHARGES REFERENCEMENT DE PRESTATAIRES

Animation séances de co-développement
2024-2025

[animationcodev_2024](#)

Contact :

Anne TARDY - 06 11 90 28 71 – atardy@scop.coop

Rawda DARO - 06 19 67 06 46 – rdaro@scop.coop

Marie KERUHEL – 06 16 56 66 31 – mkeruhel@scop.coop

Déléguées Régionales Innovation / ALTER INCUB Centre Val de Loire

<https://cvl.alterincub.coop/>

UNION REGIONALE DES SCOP ET SCIC ILE-DE-FRANCE, CENTRE-VAL DE LOIRE, DOM-TOM

15 rue Jean Baptiste BERLIER – 75013 Paris

Association Loi 1901 - Siret 784 522 906 00048 - Code APE 9499Z

ANTENNE CENTRE-VAL DE LOIRE :

6ter rue de l'Abbé Pasty - 45 400 Fleury-les-Aubrais - Siret 784 522 906 00055

21 rue Édouard Vaillant – 37 000 Tours - Siret 784 522 906 00063

Porté par l'Union Régionale des Scop & SCIC Ile-de-France, Centre-Val de Loire, et Outre-Mer - association loi 1901, le dispositif Alter'Incub bénéficie du soutien de l'Europe et de la Région Centre-Val de Loire.

Dans le cadre de la procédure d'achat interne et pour être en conformité avec les exigences liées au financement du dispositif Alter'Incub par des fonds européens, l'Union Régionale des Scop & SCIC Ile-de-France, Centre-Val de Loire, et Outre-Mer réalise une mise en concurrence dès qu'elle doit choisir un nouveau prestataire.

LE CONTEXTE

Le dispositif ALTER'INCUB

Alter'Incub est un incubateur régional d'innovation sociale de la Région Centre-Val de Loire. Porté par l'Union Régionale des Scop & SCIC Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Outre-Mer, il accompagne la création d'entreprises socialement innovantes pleinement ancrées dans le champ économique, mais dédiées à l'intérêt collectif, au plus près des besoins liés à l'évolution de notre société (environnement, tourisme, santé, TIC, services à la personne, consommation, habitat ...). Par l'implication des territoires, des filières ou de la recherche en sciences humaines et sociales, Alter'Incub vise le développement de nouvelles filières d'activités, basé sur la coopération et la synergie de compétences multiples.

La démarche d'accompagnement

Alter'Incub est un révélateur, un facilitateur et un accélérateur de projets à partir d'un accompagnement mixant :

- Un volet pédagogique, fondé sur un accompagnement « sur-mesure », individuel ou collectif, en particulier sur les aspects économiques, financiers, organisationnels intégrant les composantes de l'innovation sociale.
- Un volet entrepreneurial pour que les porteurs de projets intègrent cette dimension tout au long de leur parcours, notamment sur des compétences de postures commerciales.
- Une « porte d'entrée » vers l'écosystème ESS et les ressources locales d'accompagnement à la création d'entreprise.

Le parcours se divise en 2 temps : 4 mois de préincubation et 12 mois d'incubation.

Une communauté de projets

En parallèle du parcours d'accompagnement, Alter'Incub a pour objectif de fédérer au sein d'une même communauté d'entrepreneurs, les projets accompagnés (et sortis du parcours) et les porteurs en cours d'accompagnement, dépassant la logique de cohorte. Cette communauté initiée en 2020 a fixé ses objectifs propres :

- Se connaître, se rencontrer
- Mutualiser les informations, les connaissances, compétences, contacts
- Rendre visible l'incubateur et les projets incubés

L'OBJET DE LA CONSULTATION

Depuis 2021, 3 sessions de 4 séances de codéveloppement ont été proposées aux porteur.se.s de projets en fin d'incubation ou sorti.e.s du parcours. Ces espaces d'intelligence collective participent désormais à la culture commune des membres de la communauté Alter'Incub.

Cette consultation porte donc sur le référencement d'un.e prestataire devant mettre en œuvre **un programme de sessions de co-développement** en distanciel, à destination d'un groupe de 4 à 6 personnes.

Chaque session comportera au minimum 3 séances avec le même groupe. 1 à 4 sessions pourront être programmées par an.

Cette offre d'accompagnement devra définir :

- Un outil de recueil de la problématique de chaque porteur.se de projet
- La méthodologie employée
- De modalités de reporting des éléments clefs discutés à chaque séance

L'organisation des sessions et la programmation des dates des séances se feront au lancement de chaque session en concertation avec l'équipe Alter Incub.

Critères techniques de sélection

- Qualité de la démarche d'intervention présentée,
- Phasage de l'atelier : étapes clés, formats des temps d'échanges et de travail; avec la possibilité de transposition en distanciel,
- Compétences techniques, expérience et références
- Ancrage de l'intervention dans les champs de l'Innovation Sociale et de l'Economie Sociale et Solidaire (exemples, spécificités...)

MODALITES PRATIQUES

Critères de choix

A l'issue de cette consultation, une commission étudiera les propositions reçues dans les délais impartis et classera les prestataires selon les critères techniques mentionnés pour chacun des lots et les critères transversaux suivants :

1. Compétences techniques, expérience et références dans les domaines spécifiques du lot concerné ;
2. Méthodologie proposée pour l'évaluation et /ou l'apport pédagogique ;
3. Connaissance et expérience de l'entrepreneuriat et de l'innovation sociale : expérience dans l'accompagnement d'entreprises innovantes à potentiel, connaissance de l'innovation sociale, de l'ESS et du statut coopératif ;
4. Références et savoir-être adapté au process d'incubation : capacité à adopter une posture de conseil, d'évaluation, savoir accompagner et savoir accompagner à faire ;
5. Prix des prestations proposées.

Notation

Une note sur 10 sera attribuée à chacun des 5 critères indiqués ci-dessous, puis pondérée respectivement par les coefficients correspondants, afin d'obtenir une note sur 10.

	1. Compétences techniques	2. Méthodologie proposée & pédagogie	3. Connaissances entrepreneuriat, ESS, Innovation sociale...	4. Références et savoir-être dans l'accompagnement, posture	5. Prix
Note sur 10					
Pondération	30%	30%	10%	20%	10%
				Note totale sur 10	xx

Référencement

La commission référencera au maximum 1 prestataire **pour une période couvrant 2024/2025**.

Suite à cette commission, les prestataires seront informé.es de leur sélection ou non.

Celui/celle qui sera retenu.e sera sollicité.e **sur émission de bons de commande précisant le nombre de séances**, sans mise en concurrence supplémentaire.

Alter'Incub se réserve le droit de ne pas conserver dans son programme ces séances de Co-développement tant que le bon de commande n'a pas été signé par Alter'Incub et le/la prestataire, et cela bien que la Commission ait pu retenir un.e prestataire. Ceci peut s'expliquer par la non-obtention de financements attendus, ou encore par la typologie de projets ou de thèmes de projet qui ne nécessiteraient pas l'organisation de ces séances.

Confidentialité

Les projets incubés sont des projets innovants. A la différence de l'innovation classique, les projets d'innovation sociale n'ont pas la capacité de protéger leur concept. Ainsi, les prestataires s'engagent à ne pas divulguer ou utiliser les informations recueillies.

Lieux d'intervention

Les prestataires s'engagent à pouvoir intervenir sur la plateforme Discord d'Alter'Incub ou à proposer un outil de visioconférence dédié.

Prix, modalités de paiement et livrables

Le prix de la séance devra être compris entre 300 et 400€ HT maximum. Le taux de TVA actuellement applicable est de 20,00 %, en cas de modification de ce taux, le prix TTC sera ajusté en conséquence.

Chaque bon de commande donnera lieu à la remise d'un livrable :

- un relevé mentionnant la problématique traitée et les présences des participants
- un retour auto-critique avec les pistes d'amélioration sur l'organisation de chaque séance et l'articulation du parcours global

Chaque livrable devra comporter les logos de l'Union européenne, de la Région Centre-Val de Loire.

La prestation sera payée selon les modalités suivantes : sur présentation d'une facture, par virement bancaire, 100% à la remise du livrable.

Calendrier

Date limite de réponse à la présente consultation : 4/03/2024 à minuit

Date prévisionnelle de la Commission de sélection du prestataire : début mars 2024

Démarrage prévisionnel de la mission : 01/04/2024

Envoi des offres

Les réponses ainsi que **le présent cahier des charges signé** sont **à envoyer par mail**, à l'attention de :
Anne Tardy et Marie Keruhel – Déléguées Régionales Innovation - Alter'Incub

Email : cvl@alterincub.coop

Merci de rappeler dans le titre du mail la référence de la consultation : **animationcodev_2024**

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »